



Bulletin municipal n°3 août 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères Magines, Chers Magins,

La fin du mois de juin a été particulièrement difficile pour nos écoles et nos services périscolaires, confrontés aux chaleurs caniculaires. Afin de protéger nos écoliers, nous avons adapté notre organisation en transportant dès 12 heures les enfants vers la salle polyvalente climatisée. Le CCAS a également pris contact avec les personnes vulnérables afin de leur proposer, lorsque cela était nécessaire, des solutions adaptées, notamment des humidificateurs.



Ces épisodes climatiques à répétition nous contraignent à préparer l'avenir. Nous devons réfléchir à l'amélioration de l'accueil dans nos bâtiments communaux, poursuivre la végétalisation de nos espaces publics et préserver durablement nos ressources naturelles, notamment l'eau.

Dans cette démarche d'anticipation, nous allons également élaborer notre **Plan Communal de Sauvegarde**, document qui permettra de définir les procédures, les dispositifs et les moyens à mobiliser en cas de crise, afin d'être plus réactifs et mieux préparés.

Nous avons engagé un réexamen de nos abonnements de téléphonie, eau et alarme dans les bâtiments communaux, avec pour objectif de mieux maîtriser leur utilisation et de réaliser à terme des économies de fonctionnement.

La commune, sur la période de juillet & août, a procuré un emploi saisonnier à 16 jeunes dans les différentes sections communales. Tous ont rempli leur mission avec sérieux et assiduité.

En concertation avec les associations, nous avons dû prendre la décision d'annuler les festivités du 14 juillet. Je mesure la déception au sein de la population, mais **la sécurité et la protection de nos concitoyens restent et resteront toujours ma priorité.**

Dans ces périodes où la nature souffre parfois en silence, chacun doit également prendre sa part de responsabilité. Par nos gestes et nos comportements, mais aussi par l'entretien de notre devant de porte, de notre jardin et le respect des espaces publics, nous pouvons tous contribuer à préserver notre cadre de vie.

Agir aujourd'hui, c'est préparer notre commune aux défis de demain.

Chères Magines, Chers Magins, nous sommes à votre écoute en Mairie et à votre service. Ensemble, construisons l'avenir de notre charmant village.

Bonne lecture !

ON EN A PARLÉ

SPECTACLES DE FIN D'ANNEE AU FEP

Afin de montrer les progrès réalisés et de se retrouver entre parents et participants, le FEP proposait comme tous les ans des représentations pour les familles des participants aux cours de guitare-piano, lecture et danse.

Soirée lecture à la bibliothèque : les enfants étaient venus en soirée pour écouter de belles histoires racontées par des lecteurs très heureux de générer de l'intérêt et de l'émotion chez les jeunes.



Show guitare-piano : à plusieurs ou seuls, mais sous l'œil bienveillant de leurs professeurs, tous les élèves se sont attachés à proposer leurs meilleures prestations. Les spectateurs, bien souvent les parents, ont apprécié les divers morceaux proposés et étaient fiers de leurs futurs artistes.



Après-midi danse : le dimanche 14 juin, le public très nombreux a été enchanté de découvrir la grâce et la technique des danseurs. La complexité des prestations augmentait avec l'âge des danseurs mais la motivation et la fierté était la même pour tous. Qui étaient les plus fiers, parents spectateurs ou enfant danseurs ?

KERMESSE DE L'ECOLE



Initialement prévue le 26 juin, la kermesse a dû être reportée en raison de l'alerte rouge canicule. Parents et enseignants se sont

donc mobilisés pour proposer les spectacles des enfants les jeudi et vendredi de la semaine suivante. Tous les scolaires ont pu performer devant leur famille et participer aux jeux durant ces moments récréatifs. Gros moment d'émotion quand les enfants ont remis des cadeaux de remerciement à leurs enseignants.



COURS DE CUISINE EN MATERNELLE



Dans le cadre du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement : garde des enfants durant les vacances), Mme A. Marie Diloranzo (ancienne propriétaire et cuisinière de la Campagnola et auteure d'un livre de recettes) est intervenue un après-midi pour initier les enfants à la cuisine. Sous les conseils bienveillants de la cuisinière, les enfants ont réalisé eux-mêmes des gâteaux qu'ils ont pu savourer ensuite.

A eux de ramener désormais leur nouveau savoir à la maison pour épater les parents et se régaler.



EXAMEN DE PASSAGE AU CLUB D'ESCRIME



Le 20 juin dernier, à la salle des sports, le Cercle d'Escrime du Pays-Haut organisait sa première journée de Passage des Lames et des Armes, une étape importante dans le parcours de progression des jeunes épéistes. Dans le



cadre des diplômes fédéraux de la Fédération Française d'Escrime, les licenciés étaient évalués sur leurs connaissances techniques, les règles de

sécurité, l'arbitrage ainsi que leur pratique de l'épée. La journée s'est conclue par une cérémonie de remise des diplômes, en présence de M. le Maire et de Mme Marie-France Pépin conseillère déléguée au sport. Cette journée a permis aux familles, aux partenaires et aux habitants présents de découvrir la discipline et de partager un agréable moment de clôture de saison avec le club.

La commune se réjouit du nouvel essor pris par le Cercle d'Escrime du Pays-Haut qui, à l'issue de cette saison 2025-2026, compte 20 licenciés et poursuit son développement avec le retour des jeunes en compétition. Le club continue de renforcer ses partenariats avec les collectivités locales, ses interventions auprès des établissements scolaires et des centres de loisirs, et s'est déjà engagés dans plusieurs projets pour la saison 2026-2027 (notamment sa participation au Parcours Rose du Pays haut pour la seconde année).



Les lauréats



L'encadrement

Avec une nouvelle équipe sympathique et dynamique, le club revient dans la lumière de Villers la Montagne. Nous lui souhaitons une évolution rapide et une participation active avec les autres associations ; et Bravo à tous les lauréats.

PASSAGE DE MME LA SOUS-PREFETE



Le 2 juillet dernier, **Mme Geronimi** (sous-préfète de Meurthe et Moselle arrondissement de val de Briey) a désiré se rendre en commune de Villers la Montagne pour faire connaissance, mesurer l'impact de Villers la Montagne sur le territoire et évaluer sa situation économique et écologique. Les édiles sont allés visiter la société **Biorotor** (entreprise qui fournit des solutions d'assainissement



semi-collectif) dans la zone industrielle.

A la demande de M. le Maire, le groupe est ensuite allé constater l'état de l'ancienne décharge (près de la cabane de chasse) qui n'est plus maîtrisée, qui pollue et défigure l'environnement de la Grande Fontaine. Un rdv est fixé le 3 septembre en sous-préfecture avec les différents intervenants.



Pour terminer la visite, les élus se sont rendus au Bois du Four afin d'évaluer la mise en sécurité (ERP).

C'est la sous-préfète qui ordonne en premier lieu les directives, agréments et études sur les sujets cruciaux ; nos élus se sont donc attelés à lui expliquer en toute objectivité les projets majeurs de la municipalité ainsi que les facteurs de blocage qui peuvent exister.



Cette visite aura certainement des suites constructives et rapides, nous en sommes persuadés...

SPECTACLE CIRQUE CLSH

Cette année, les enfants de 4 à 11 ans en garderie durant juillet avaient l'opportunité de découvrir les arts du cirque selon leur âge. Après une semaine de formation chaque enfant a pu choisir sa spécialité et performer devant sa famille durant le spectacle de clôture.



Après le stress de leur numéro, les enfants ont pu rejoindre leurs parents avec des souvenirs plein les appareils photos.

CEREMONIE DU 14 JUILLET



Malgré la canicule et l'annulation des festivités, la municipalité, en collaboration avec Morfontaine, avait tenu à maintenir une cérémonie au monument aux morts. Cette commémoration permet de lier l'histoire de la République au sacrifice de ceux qui l'ont défendue et rend hommage aux citoyens et soldats tombés pour la France.

Après un dépôt de gerbe et une allocution de M. le Maire, les personnes présentes ont pu se rendre à un vin d'honneur pour un moment de convivialité.

DON DU SANG

Le 18 août, l'EFS organisait une collecte à la salle polyvalente, 52 personnes se sont déplacées pour donner leur sang. La municipalité et tous les futurs receveurs les en remercient. A noter, la présence de 7 nouveaux donneurs. Bravo à eux car le premier pas n'est pas toujours facile à franchir.

Nous espérons les retrouver lors des sessions à venir, notamment la prochaine qui se tiendra au même endroit le mardi 17 novembre



INCENDIE DE VEHICULES AGRICOLES



Le 4 août en fin d'après-midi, un transport de paille s'est embrasé sur la bretelle de sortie de la route nationale en venant de Metz. Deux tracteurs tirant chacun 2 remorques de paille étaient impliqués. Le premier et son chargement ont entièrement brûlé et un attelage du second a dû être déchargé et noyé par sécurité. Les pompiers sont intervenus rapidement et sont restés jusque tard dans la nuit pour éteindre complètement le feu afin de pouvoir évacuer les véhicules calcinés. Il leur a également fallu éviter toute propagation

des flammes qui commençaient à s'étendre aux abords de la route et même dans le jardin d'un particulier voisin. Avec les vents tournants, les habitants ont pu être incommodés par les odeurs, mais c'est un moindre mal comparé aux conséquences beaucoup plus dramatiques qui auraient pu survenir (Gironde, Landes, Var...). Tout est rentré dans l'ordre le lendemain matin suivant. La Mairie a assuré une 1^{ère} livraison d'eau avant le ravitaillement et la livraison de plus de 24 pizzas.

Merci encore à nos pompiers.



NETTOYAGE BATIMENTS COMMUNAUX



La municipalité profite des périodes de congés, quand les locaux n'accueillent pas de public ou d'enfants, pour nettoyer les infrastructures. Tout est lavé de fond en comble de façon à retrouver les occupants dans les meilleures conditions d'hygiène possibles. Cette année, le groupe de nettoyage était composé de Stéphanie, Christelle, Isabelle et Corine assistées de 2 emplois saisonniers Charlotte et Eva. L'équipe avait ainsi 3 semaines pour laver du sol au plafond et remettre

tout en place avant la rentrée. Merci et bravo à toute l'escouade qui travaille pour tout le monde sans que personne ne le sache.

ECLIPSE AU A5 BOIS DU FOUR



Le site de la commune, avec son ouvrage en hauteur, proposait un magnifique lieu naturel et historique pour cet événement rarissime.



L'association A5 Bois du Four Ligne Maginot avait donc organisé l'accueil du public avec restauration, buvette, aménagement des abords et parking. L'association d'astronomie Astro-Loisirs de Longwy était également présente sur site avec plusieurs

télescopes et intervenants. L'information ayant très vite circulé, la réputation du lieu a attiré beaucoup plus de visiteurs que prévu. La restauration a été en rupture de stock mais les



membres de l'association du Bois du Four ont réussi à gérer l'afflux de voitures.

Félicitations aux bénévoles qui ont permis au public de profiter du spectacle astral en toute sécurité et réussi à assurer des visites tout au long de la journée car jamais l'ouvrage n'avait connu telle affluence.



Espérons autant de ferveur pour la prochaine éclipse en 2081 !!!!!

VISITE DE LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT



Le 8 juillet notre commune recevait la Présidente du Département de Meurthe-et-Moselle Mme Chaynesse Khirouni accompagnée de nos conseillers départementaux Annie Silvestri & Bruno Trombini .

En matinée, les élus ont visité le Smtom où ils ont pu constater les efforts restant à faire à tous les niveaux quant à la mentalité du tri de nos déchets.

La délégation a ensuite visité la micro-crèche du village et a noté quelques améliorations à apporter en support de tout le travail pédagogique de l'équipe.

S'en est suivi un déjeuner de concertation avec les Maires présents. Mme la Présidente a pu également échanger un long moment avec les



jeunes du FEP qui

déjeunaient au Préau ce même jour.

Cette journée de visite des élus est d'une grande importance quand on connaît la relation essentielle entre les communes et le département pour la mise en place des projets, l'obtention des subventions et toute l'aide logistique qui peut être nécessaire.

INFO

ALLOCATION DE RENTREE

La municipalité maintient cette année encore les allocations pour la rentrée scolaire 2026/2027. Elles se présentent sous la forme de cartes cadeaux prépayées données à chaque bénéficiaire suivant les valeurs ci-dessous :

Collégien : 50 euros

Lycéen : 70€

Etudiants : 90€



Pour les collégiens et lycéens, une aide au transport de 60€ est proposée pour leur permettre de rentrer manger à la maison. Disponible également en bon d'achat sous présentation de la carte annuelle payante TGL.



AIDE ACQUISITION VELO ELECTRIQUE



Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique et du développement des mobilités durables, l'Agglomération du Grand Longwy met en place une aide à l'acquisition de Vélo à Assistance Électrique (VAE).

Ce dispositif permet aux habitants du territoire de bénéficier d'une subvention correspondant à 20 % du coût d'achat TTC de leur vélo, dans la limite de 200 €, pour l'acquisition d'un VAE neuf ou d'occasion.

Conditions :

Achat auprès d'un professionnel ou d'une structure de l'économie sociale et solidaire.

Être majeur résidant sur l'une des 21 communes de l'agglomération avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 25 000 €.

RETRAITE PERSONNEL COMMUNAL

Le 1^{er} septembre Madame Antoinette Piccolo a décidé de quitter ses fonctions au sein de la municipalité. Adjointe technique territoriale, Toinette a toujours accompli ses missions avec rigueur et dévouement, et c'est surtout sa gentillesse et son dévouement qui lui ont permis de gagner l'estime de ses collègues.

M. le Maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal la remercie et lui souhaite de profiter pleinement de cette nouvelle étape bien méritée au sein de ses proches.



MAISON DE SANTE

Afin de renforcer son activité, l'équipe actuelle d'infirmières du village est à la recherche d'un(e) nouveau/nouvelle collègue. Les conditions de travail sont très attrayantes, alors si vous êtes intéressés ou avez des connaissances qui pourraient l'être, n'hésitez pas à nous contacter.



Le panneau d'orientation a également été mis à jour à l'entrée de la Maison de santé, les patients pourront trouver facilement leur praticien.

RECHERCHE 3^{ÈME} INFIRMIÈRE OU REMPLAÇANTE

Rejoignez notre équipe dynamique et bienveillante !

À NOTRE MAISON DE SOINS DU TILLEUL À VILLERS-LA-MONTAGNE

VILLAGE DYNAMIQUE : dispose de toutes les infrastructures médicales, para-médicales, sportives, associatives et commerces

SITUATION IDÉALE : à quelques kilomètres des frontières du Luxembourg et de la Belgique

SECTEUR PORTEUR : sur l'agglomération du Grand Longwy

GROS POTENTIEL : pour développer rapidement une clientèle

POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT : À LA MAISON DE SOINS LE TEMPS DE TROUVER UN LOGEMENT

Envie de rejoindre NOTRE ÉQUIPE ?

IL VOUS SUFFIT DE NOUS CONTACTER DEPUIS NOTRE SITE INTERNET www.villerslamontagne.fr

Ensemble, prenons soin de notre village !

INSTALLATIONS ENFANTS



Ecole



Passage arrière

longtemps a été remplacé. Espérons que les « grands » seront plus respectueux du matériel et laisseront les « petits » profiter longtemps de cet aménagement.

La municipalité a fait installer un nouveau toboggan à l'entrée de l'école maternelle pour les bambins en récréation et a également aménagé le passage arrière qui se transformait en boue par temps de pluie.

Le tourniquet de l'aire de jeux qui était hors service depuis



tourniquet

PENSEZ A VOS VOISINS



L'été a été chaud et propice aux apéros extérieurs ou BBQ pour bénéficier de la douceur relative de la soirée. La cohabitation entre voisin s'est bien passée au sein du village malgré quelques petits débordements.

Les arrière-saisons deviennent de plus en plus chaudes et les occasions de rester dehors sont encore nombreuses, alors conservez les bonnes habitudes, respectez vos voisins.

Et n'oubliez pas que « la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. »

VISIBILITE ROUTE NATIONALE

En raison des voitures en stationnement, la visibilité des véhicules venant du haut de la route nationale rend le départ du stop du début de la rue Gaston Dupuis dangereux. Un miroir a été installé de l'autre côté de la route afin de modifier l'angle de vision et détecter les voitures en mouvement.

Ce carrefour est dangereux, restez prudents.



TRAVAUX RUE DU PRE JODIN



Débutés depuis le début de l'année, les travaux ont pris du retard. Outre les récentes conditions météorologiques extrêmes et la période de vacances estivales, deux raisons principales ont conduit à ce délai : la découverte d'amiante et de sols pollués qui ont dû être remplacés (gros œuvre très chronophage) ainsi que la société Enedis qui ne vient pas enlever les anciens candélabres et branchements ni connecter les nouveaux.

Malgré cela, les travaux de gros œuvre (hormis la couche d'enrobé) sont terminés et le nouvel éclairage est en place.

Les entreprises sont sollicitées continuellement par notre adjoint aux travaux M. J. Marc Norsa pour accélérer l'achèvement des travaux bien qu'aucun terme ne puisse être fixé. La municipalité ne peut que subir ces reports et prie les riverains de prendre leur mal en patience. Nous espérons une clôture des travaux prochainement.

PETARDS ET FEUX D'ARTIFICES INTERDITS

M. le Maire, tient à rappeler que l'usage des pétards et feux d'artifices pour les particuliers est interdit sur la commune via l'arrêté municipal 2026/075 du 08 juillet 2026.

Cette décision n'a pas pour objectif de priver chacun des moments de fête ou de convivialité, mais répond à un constat: l'usage de ces artifices présente des risques importants pour les personnes, les biens et l'environnement.

La responsabilité de la municipalité est de protéger les habitations, les véhicules, les espaces publics, les cultures ainsi que la tranquillité de tous. Un tir indu ou mal maîtrisé peut rapidement être à l'origine de troubles de voisinage, d'un départ de feu ou de dégâts matériels importants.

Les épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse de plus en plus fréquents rendent notre territoire particulièrement vulnérable au risque d'incendie, il est donc indispensable de pouvoir compter sur le civisme et le sens des responsabilités de tous les habitants mais également des visiteurs en transit sur la commune.

Cet arrêté s'inscrit dans une démarche de prévention, de responsabilité et de protection de l'intérêt général. Il permettra également aux services de secours et aux forces de l'ordre d'intervenir dans un cadre clair et adapté.



CAMBRIOLAGES

Villers la Montagne n'échappe pas aux séries de cambriolages et nous avons à déplorer deux intrusions qui se sont produites dans la nuit du 16 au 17 août rue de Nichefontaine. La police est intervenue sur site et en mairie pour visionner les prises de vues des caméras de surveillance ; l'enquête est en cours.

Il est bien difficile de se prémunir contre de tels actes et les dispositions prises sont souvent contournées par les malfaiteurs de plus en plus au fait des nouvelles mesures technologiques. Afin de minimiser les risques, quelques précautions peuvent être prises.



Durant une absence prolongée, il est également possible de contacter la police dans le cadre de l'**Opération Tranquillité Vacances**. Les forces de l'ordre effectueront **gratuitement** des patrouilles de jour comme de nuit pour dissuader les

voleurs.

Inscrivez vous en ligne 45 jours à l'avance et au plus tard 3 jours avant votre départ sur :

<https://www.service-public.gouv.fr/vosdroits>

RAPPEL si vous êtes témoin d'un individu ou véhicule suspect, un seul geste CONTACTEZ LE 17



AMENAGEMENT PMR

Les règles de sécurité imposent des normes pour les Personnes à Mobilité Réduite, les employés du service technique communal ont donc installé une rampe de sortie à l'arrière du bâtiment de la poste. La porte de secours sera mise en place prochainement.



PROBLEMES DE RESEAU FIBRE



Suite et grâce aux nombreux signalements concernant les problèmes de réseau fibre dans notre commune, les 90 signatures nécessaires ont été atteintes et la pétition a pu être transmise à l'opérateur chargé du réseau fibre : Losange.

Après un échange en visioconférence, Losange a rapidement réalisé une intervention in situ qui a permis d'identifier et remplacer un boîtier fibre endommagé. L'opérateur a rappelé aux différents installateurs l'importance de bien sécuriser les connexions afin d'éviter tout nouveau dysfonctionnement.

Une application Losange est disponible en cas de nouvelle dérive:

"Losange grand-est" ou sur <https://app.losange-fibre.fr>

Tout semble rentré dans l'ordre, ceci grâce à votre mobilisation, mais restons vigilants en toutes circonstances.

NOCES D'OR ET DIAMANT

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en mairie, deux couples qui ont désiré renouveler leurs engagements de mariage.

Le 16 août, à l'occasion de leurs Noces de Diamant, M. et Mme Fortemps sont passés devant les édiles pour célébrer leurs 60 années d'union.



Et le 22 août dernier, M. et Mme Sigismondi ont témoigné de leur attachement mutuel à l'occasion de leurs Noces d'Or.

Après la relecture de leurs actes de mariages, les époux ont reçu un cadeau de la part de la municipalité et ont pris un verre de l'amitié avec famille, amis et élus.

La municipalité présente ses plus sincères félicitations aux « tourtereaux » et leur souhaite encore de longues et heureuses années de vie commune.

BALADE ILGC

L'instance Locale de G rontologie et de Coordination organise r guli rement des balades p destres pour se rencontrer et faire un peu d'exercice. Avec les canicules persistantes, rien de mieux que de se retrouver en for t pour r cup rer un peu de fraicheur matinale.



Un nouvel escargot dans la cour de l cole



  l'approche de la rentr e scolaire, une nouvelle activit  ludique vient prendre place dans la cour de notre  cole !

La municipalit  souhaite tout particuli rement remercier Jean-Michel, employ  communal, pour sa disponibilit  et sa r activit . Il a ainsi r alis  le dessin d'un joli escargot color , au sein de la cour de l' cole.

Nos adjointe Patricia et conseiller J. Raymond ont ensuite pris pinceaux et bombes pour  gayer le croquis et enjoliver l'environnement pour le plaisir des enfants. A noter les  conomies substantielles en faisant du « communal » au lieu de faire appel   des soci t s ; ceci permet   la municipalit  de financer des activit s p dagogiques. Elle par exemple particip  par moiti  au tarif d'entr e du spectacle de dinosaures le 19 juin dernier

BIBLIOTHEQUE



Les horaires de la biblioth que Serge Bonnet vont changer   partir du 1 r septembre, d sormais nous vous accueillerons :

Le mercredi de 9h   12h et de 13h30   17h

122 rue Emile Curicque 54920 Villers la Montagne – 03 82 44 02 78 – bibliotheque.serge.bonnet@wanadfoo.fr

IDENTIFICATION



Pour des raisons de s curit  nous vous demandons de mettre le num ro de votre habitation bien en  vidence ; en effet une exp rience r cente nous a montr  qu'un temps pr cieux peut  tre perdu par les secours pour trouver une adresse.

Par la m me occasion, veuillez indiquer votre nom sur votre boite aux lettres, ceci servira  galement aux facteurs.

A VENIR

OCTOBRE ROSE

En fin d'ann e, 3 mois s'inscrivent dans le calendrier de sensibilisation   une grande cause de sant  publique : la lutte contre le cancer : **Septembre en Or** (cancer p diatrique), **Octobre Rose** (cancer du sein), **Movembre** (cancer de la prostate et es testicules).

Sans d nigrer les autres mouvements, bien au contraire, la municipalit  s'est engag e depuis 2019 aupr s du Parcours Rose du Pays Haut qui reverse les b n fices   certains organismes (Ligue contre le cancer – Institut de Canc rologie de Lorraine – Association Symphonie). Commune partenaire, Villers la Montagne fournit des aides financi res, mat rielles et surtout des b n voles pour la tenue de l' v nement. Cette ann e, le Parcours Rose se d roulera   Haucourt Saint Charles le 11 octobre   10H.

Nous vous invitons   tous venir y participer pour une bonne cause et pour passer une belle journ e en famille.



INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

Dans la continuité de sa vision de la sécurité, la municipalité propose au public une formation **gratuite** des premiers secours le **17 septembre de 14h à 17h** au baillage.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation d'une demi-journée (soit 3 heures) et accessible aux personnes porteuses d'un handicap (nous consulter).

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Être capable de se protéger, protéger la victime et les témoins
- Être capable alerter les secours d'urgence adaptés
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

15 places sont disponibles au maximum, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie au plus tard le 11 septembre.



SEPTEMBRE EN OR



Septembre en Or 2026 est le mois national de mobilisation contre les **cancers pédiatriques** (cancers de l'enfant et de l'adolescent). Il vise à sensibiliser le public, soutenir la recherche médicale et encourager les dons financiers ou sportifs.



Le samedi 26 septembre 2026 sera le temps fort national, des animations, marches solidaires et illuminations de monuments se tiendront simultanément dans de nombreuses villes en France (comme Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille et Strasbourg). Villers la Montagne participera de son côté le **31 octobre** en accueillant **un concert de l'harmonie de Bouligny et de la chorale « Evasion » d'Herseange**. Les bénéfices seront reversés à l'association communale **Enzo ta belle leçon de vie**. Installez banderoles, décorations ou tout objet doré devant chez vous pour montrer votre soutien.

Merci pour votre mobilisation.

voire ci-dessous.

TRAVAUX AVENUE JEAN MONNET (zone industrielle)

En raison des travaux de réfection de la couche de roulement, la circulation sera interdite du **31 août 2026 au 03 septembre 2026, de 07H00 à 19H00** sur la RD n° D26E du PR 0+59 au PR 1+586, sauf et exclusivement dans le cadre de l'activité du chantier pour l'entreprise intervenante, le gestionnaire de la voirie départementale, les services publics de sécurité ainsi que les usagers de la zone industrielle.

Merci d'avance pour votre compréhension et restez prudents.



PANNEAUPOCKET

Comment télécharger l'application

Rien de plus simple :

- Rendez-vous sur **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery**
- Recherchez **PanneauPocket**.
- Téléchargez l'application gratuitement
- Ajoutez votre commune à votre liste de favoris, et c'est parti !

Vous n'avez pas de smartphone ? Toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Recherchez app.panneaupocket.com et trouvez votre mairie



Pour recevoir les informations dès leur parution, la municipalité vous rappelle que vous avez à votre disposition une application mobile GRATUITE.

Dès qu'une information est éditée en mairie, vous recevez une notification qui vous en avertit.

L'application est aussi bien disponible sur téléphone portable que sur ordinateur.

JOURNEES DU PATRIMOINE BATIMENTS COMMUNAUX



Dans le cadre des journées du patrimoine, les **samedi 19 et dimanche 20 septembre**, la municipalité a décidé d'ouvrir les portes de certains bâtiments communaux au public. Il sera donc possible de visiter, accompagné d'un membre de la municipalité ou d'un bénévole, les différents édifices du patrimoine. Vous pourrez ainsi découvrir la mairie, l'église et ses fresques, l'école actuelle et l'ancienne école Pergaud (maison du baillage). Horaires : 10h-12h et 14h-17h.

Concernant l'ouvrage A5, l'association Ouvrage A5 Bois du Four Ligne Maginot propose également son programme,

JOURNÉES DU PATRIMOINE A5 BOIS DU FOUR

Dernier grand week-end festif de la saison avant la fermeture aux visites fin septembre 2026 !

Samedi 19 & dimanche 20 septembre 2026

Visites non-stop à partir de 10h (dernier départ à 17h) **P** Parking gratuit

Au programme :

🎒 Guides en tenue Maginot - 🚗 Véhicules militaires dont un char Sherman - 🚐 Balades en jeep d'époque.

🍷 Restauration sur place (Pizzas - 🍹 Buvette)

📖 Librairie - 🏆 Brocante militaria - 🎁 Souvenirs

Infos :

Privilégiez la journée du samedi, qui sera généralement plus tranquille pour profiter pleinement des visites.

Les visites constituent l'un des principaux moyens de financement pour l'entretien et la restauration de l'ouvrage. En venant nous voir, vous contribuez directement au maintien de son ouverture au public et à la préservation de ce petit patrimoine rural, entretenu avec passion par nos bénévoles.

📄 Tarifs des visites :

- Adultes / Ados : 10 €
- Enfants de 7 à 12 ans : 5 €
- PMR – visite du 1er étage : 4 €

📄 Infos et renseignements : a5ouvragemaginot.org



L'ENTRETIEN DU BAS D'UN MUR

Le bas d'un mur, ou « pied de mur », mérite lui aussi un peu d'attention. Son entretien dépend de son emplacement, de la nature du mur (mitoyen ou non) et de la présence éventuelle d'un locataire ou d'un propriétaire.

De manière générale :

Le propriétaire du mur ou les copropriétaires assurent l'entretien de la structure du mur.

Le nettoyage courant et l'entretien du pied de mur reviennent généralement à l'occupant ou au riverain.

Enlever régulièrement les mauvaises herbes, les salissures et les petits déchets permet de préserver les murs et contribue à maintenir un environnement propre.

Entretenir le bas de son mur, c'est aussi donner une image positive de notre village et éviter des accidents si le mur se dégrade.

Un village propre, soigné et accueillant est l'affaire de tous. Chaque geste compte pour améliorer notre cadre de vie et faire de Villers-la-Montagne un village où il fait bon vivre.

Ensemble, prenons soin de notre commune !

L'ENTRETIEN DU BAS D'UN MUR

(ou pied de mur) dépend de son emplacement, de sa nature (mitoyen ou non) et du fait qu'il y ait un locataire ou un propriétaire.

De manière générale, **le propriétaire du mur** ou les **copropriétaires** gèrent la structure, tandis que le **nettoyage courant** revient à l'**occupant** ou au **riverain**.

Entretenir son bas de mur apporte une image positive pour le village !

Un geste simple

Un cadre de vie plus agréable

Un village où il fait bon vivre

Prenons soin de Villers-la-Montagne ensemble !